



DEPARTEMENT DES LANDES  
ARRONDISSEMENT DE DAX  
COMMUNE DE BEYLONGUE

## MAIRIE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et/ou représentés

10

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 Décembre 2024 à 20h00

Sous la présidence de Mr Jean Didier BATBY, Maire.

**Membres présents** : BATBY Jean Didier, BAYLE Christine, BOINOT Mathilde, BOUHEYRES Christophe, DANTHEZ Céline, LASCARAY Marc, MARION Karine, MORLAES Olivier, PIGNIER Adeline, TARDAN Sébastien.

**Etaient Absent(e)/Excusé(e)** : DUPIN Cyril

**Secrétaire de séance** : Mme Karine MARION

**Date de la convocation** : Le 29/11/2024

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du Conseil  
du 16 Octobre 2024 de 20h00

\*\*\*\*\*

PVCM20241204\_1

**Participation à la prévoyance des agents dans le cadre d'une procédure de labellisation après validation du CST**

#### **DCM20241204\_001(PROJET)**

Monsieur le Maire après avoir donné lecture de l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 18/11/2024, rappelant le projet de délibération DCM20241016\_003 validé par le Conseil municipal du 16 octobre 2024 et ses clauses, a appelé l'ensemble du Conseil municipal à se prononcer à nouveau.

L'assemblée délibérante a décidé à l'unanimité des membres présents de :

- de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire dans le domaine de la prévoyance ;
- de fixer le montant mensuel de la participation à 15 € brut par agent\*.

\* la participation est versée à tous les agents employés par la collectivité quel que soit leur statut (fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé) qui souscrivent à un contrat labellisé.

**Modification temps de travail hebdomadaire\_emploi de Secrétaire de mairie****DCM20241204\_002**

Le Maire a exposé aux membres de Conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste de Secrétaire de mairie, poste permanent à temps non complet de 20 heures hebdomadaires, vers un emploi permanent, à temps complet de 35h hebdomadaire, afin de pouvoir répondre aux exigences et à l'accroissement de la quotité de travail des fonctions du poste de Secrétaire de mairie.

L'assemblée délibérante a décidé à l'unanimité des membres présents de :

- Créer, à compter du 01/02/2025, un emploi permanent de Secrétaire de mairie à temps complet à 35 heures hebdomadaires,
- Supprimer, à compter du 01/02/2025, d'un emploi permanent de Secrétaire de mairie à temps non complet à 20 heures hebdomadaires.

Après avoir précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice et indiqué que ce projet de délibération ne pourra être effectif qu'après validation du Comité Social Territorial (CST), saisi en séance du 13/01/2025.

**Clôture du Budget annexe du Lotissement Les Artigaous****DCM20241204\_003**

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée que le budget annexe "Lotissement Les Artigaous" avait été ouvert en vue de répondre à la création du lotissement communal Les Artigaous composé de 12 lots destinés à la construction de maisons à usage d'habitation, et a précisé que tous les lots ayant été vendus et les travaux réalisés, ce budget n'a plus lieu d'être maintenu.

L'assemblée délibérante a décidé à l'unanimité des membres présents de clôturer le budget annexe du lotissement communal Les Artigaous.

**Projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de la Commune de Beylongue****DCM20241204\_004**

Après la présentation par Monsieur le Maire du projet d'avenant au bail emphytéotique et d'avenant de servitudes, en sus, et rappelant que la Commune a signé le 06 septembre 2024 une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Energie Beylongue pour une surface d'environ 9,696 ha sur les parcelles C18, C19, C23, C24, C26, C29, D115, D117, D118, D125, D168, D169 et D306 en vue de la réalisation de mesures environnementales sur le territoire de la commune de Beylongue, Monsieur Jean-Didier BATBY, Maire de la commune, a demandé au Conseil municipal de se prononcer.



L'assemblée délibérante a décidé à l'unanimité des membres présents d' :

- **Autoriser** la Commune à promettre à bail emphytéotique et à constitution de servitudes, en sus des parcelles déjà promises, une surface complémentaire de 7,972 ha à prendre sur les parcelles D107 et D361 ;
- **Autoriser** le Maire à signer l'avenant à la promesse de bail emphytéotique du 06 septembre 2024, dont le projet est annexé à la présente délibération, au nom de la commune et à signer tout acte administratif ainsi que tout document se rapportant à cette affaire ;
- **Autoriser** la société Energie Beylongue à déposer une demande de défrichement sur les parcelles cadastrées D107 et D361 pour une superficie de 7,972 ha de bois et forêt, en vue de la mise en place de mesures en faveur de la biodiversité ;
- **Autoriser** le Maire à signer la convention pour la mise en œuvre de mesures environnementales sur les parcelles C288, C289, D149, D150, D151, E91, A73, B375 et D179, dont le projet est annexé à la présente délibération, au nom de la commune et à signer tout acte administratif ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

### **Modification temps de travail hebdomadaire \_emploi d'agent d'entretien polyvalent**

#### **DCM20241204\_005 (PROJET)**

Le Maire a exposé aux membres de Conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste de Secrétaire de mairie, poste permanent à temps non complet de 31 heures hebdomadaires, vers un emploi permanent, à temps complet de 25h hebdomadaire, afin d'être en corrélation avec les jours d'ouverture de l'école par semaine, l'école n'étant plus ouverte le mercredi matin.

Monsieur le Maire a précisé que cette demande de réduction du temps de travail émane de l'agent titulaire du poste, agent en disponibilité depuis 3 ans, et ayant demandé sa réintégration sur la collectivité au 06/01/2025, et ajouté que sur demande de cet agent, celui-ci a été reçu en mairie avant sa réintégration, dans les délais légaux, et en présence des membres de la commission à charge de l'école, et qu'afin de réponse à la demande de celui-ci, et dans un intérêt commun, il a été convenu d'un commun accord la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste d'agent d'entretien polyvalent, poste permanent à temps non complet de 31 heures hebdomadaires, vers un emploi permanent, à temps non complet de 25h hebdomadaire.

L'assemblée délibérante a décidé à l'unanimité des membres présents de :

- Créer, à compter du 01/02/2025, un emploi permanent d'agent d'entretien polyvalent, poste permanent à temps non complet à 25 heures hebdomadaires,
- Supprimer, à compter du 01/02/2025, un emploi permanent d'agent d'entretien polyvalent, poste permanent à temps non complet à 31 heures hebdomadaires.

Après avoir précisé que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice et indiqué que ce projet de délibération ne pourra être effectif qu'après validation du Comité Social Territorial (CST), saisi en séance du 13/01/2025.

**DIVERS****Présence d'un rucher sur parcelle gérée par l'ONF**

Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée qu'un rucher a été signalé par l'ONF sur une parcelle gérée par celle-ci et dépendant de la commune, et qu'après investigation, il s'avère que ce rucher n'a fait l'objet d'aucune demande auprès de notre commune. Les investigations se poursuivent afin d'identifier l'apiculteur.

**Nouvelle famille sur la commune**

Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée l'arrivée d'une nouvelle famille sur la commune, et a indiqué que les deux enfants du foyer ont été scolarisés sur le SIVU des Petits Gemmeurs, un enfant intégrant la classe de grande section/CP de Beylongue, le deuxième enfant intégrant la classe de CP/CE1 de CARCEN PONSON.

Monsieur le Maire et son Conseil municipal souhaitent la bienvenue à cette nouvelle famille.

\*\*\*\*\*

**Table des délibérations de la séance du 04 décembre 2024**

- Participation à la prévoyance des agents dans le cadre d'une procédure de labellisation après validation du CST,
- Modification temps de travail hebdomadaire\_emploi de Secrétaire de mairie (PROJET),
- Clôture du Budget annexe du Lotissement Les Artigaous,
- Projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de la Commune de Beylongue,
- Modification temps de travail hebdomadaire\_emploi d'agent d'entretien polyvalent.

\*\*\*\*\*

**Divers**

- Présence d'un rucher sur parcelle gérée par l'ONF,
- Nouvelle famille sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.